

notre admiration et notre estime que toutes ces héroïnes de romans qui n'ont d'autres occupations que de faire tomber dans leurs filets les imprudents qui les approchent et d'empoisonner l'existence de ceux qui prêtent l'oreille à leurs séduisants propos."

Qu'elle est bien plus grande, plus estimable, cette femme dont l'Esprit Saint fait le tableau suivant: "Elle est revêtue de force et de beauté..... Elle a considéré les sentiers de sa maison; et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était très heureuse. Son mari s'est aussi levé et l'a loué hautement."

CONDITIONS:

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraîtra tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, devra être payé invariablement au commencement de chaque année. Quand à notre prochain numéro, il ne paraîtra que dans trois semaines, pour donner le temps à ceux à qui nous nous adressons, de nous faire parvenir leur liste d'abonnés. Nous adressons à MM. les curés quelques exemplaires de ce numéro, afin de leur donner l'occasion de faire connaître notre publication et de la répandre. Quant aux exemplaires qu'ils ne pourront placer, nous les prions de nous les renvoyer. Quand le temps de publier notre second numéro, sera venu, nous calculerons nos abonnés d'après les listes d'abonnements qui nous auront été transmises et le nombre d'exemplaires qui ne nous auront pas été renvoyés. Ceux qui nous renverront une partie ou tous les exemplaires que nous leur adressons, voudrons bien mettre sur l'enveloppe: 1, 2, 3 &c. exemplaires renvoyés—puis nous donner leur nom. Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.